

VOTRE COMMISSAIRE AUX COMPTES VOUS éclaire

IL APPORTE TOUTE LA LUMIÈRE SUR VOTRE ENTREPRISE.

”



« L'audit d'acquisition permet, lors d'un rachat d'entreprise par exemple, de convaincre les éventuels partenaires de l'opportunité de l'opération. »

David Andrieux PDG de BOXAUCUNE

LUMIÈRE SUR LA TRANSPARENCE, PARTENAIRE DE LA CROISSANCE

En certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes des organisations, votre commissaire aux comptes contribue à entretenir la confiance dans le système économique et favorise ainsi la croissance. Investisseurs, fournisseurs, clients, banques, administrations, salariés, donateurs... tous sont plus à même de s'engager à vos côtés, au regard de la qualité et de la fiabilité de vos informations financières.

NOUVEAUX PROJETS À L'HORIZON

Des comptes certifiés apportent une garantie sur la qualité des informations financières et sur la pérennisation de votre activité. De quoi financer les nouveaux projets de votre entreprise, et ouvrir les portes à de nouveaux marchés.

9 SUR
10
DIRIGEANTS

estiment que la certification de leurs comptes annuels est un facteur de croissance pour leur entité.



LES DDL PLUS PRÈS DE VOUS POUR ALLER PLUS LOIN

D'autres missions sont possibles. Les DDL (diligences directement liées à la mission du commissaire aux comptes) vous autorisent à demander d'autres prestations : dans le cadre d'une acquisition, de la cession de votre structure, pour l'attestation de comptes intermédiaires avant une demande d'emprunt ou l'attestation d'informations comptables et financières pour l'obtention de subventions.

► plus d'informations sur www.cncc.fr